

# NOTRE HISTOIRE

## La mairie de Varrains ... Toute une histoire.



Le département de Maine-et-Loire  
et ses huit districts créés en 1790

## De la paroisse VERS LA COMMUNE

En cette fin de l'Ancien Régime, la paroisse constitue toujours une pièce essentielle de l'encadrement du monde rural.

Le 12 novembre 1789, l'Assemblée Nationale décrète la mise en place d'une nouvelle organisation administrative de la France, 3 niveaux : le département, le district et la commune.

Des 541 paroisses que compte l'Anjou au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Maine-et-Loire ne conserve que 413 communes, nombre ramené à 384 en 1801. Les limites des communes sont calquées sur celles des paroisses.

Aux trois derniers syndics : Messieurs Chevalier, Dubois et Guibert qui exécutent les décisions de l'assemblée générale de la Paroisse de Varrains pendant la période révolutionnaire succèdera le 1<sup>er</sup> maire de la commune de Varrains, **M. Sailland-Vachon**.

\* Voir feuille de vigne d'octobre 2021.

En effet, le 1<sup>er</sup> consul Bonaparte relança la très timide décentralisation initiée en 1789. La loi du 17 février 1800 donne aux maires un statut de fonctionnaires qui seront nommés ainsi que les assemblées municipales par le gouvernement par l'intermédiaire des préfets.

## La maison du maire OU MAISON COMMUNE

Avant d'être installée dans un édifice spécifique - une mairie - l'institution municipale s'est longtemps incarnée dans la seule personne de son premier magistrat.

Le maire, c'était la mairie. Autorité nouvelle, sa maison était la maison commune.

Sur les deux premières pages du premier registre de délibérations du conseil municipal on note :

### 18 vendémiaire an 11 (10 octobre 1802) :

- Nomination de commissaires pour l'examen des vignes
- Enlèvement d'engrais dans la prairie des marais
- Levée des conscrits de l'an IX et de l'an X.

### 25 vendémiaire an 11 (17 octobre 1802)

- Nomination d'un tambour
- Nomination d'un garde champêtre
- Etablissement d'une fontaine.

La recherche d'un nouvel appartement pour les réunions du Conseil Municipal est évoquée lors de la dernière présence de M. Sailland-Vachon le 8 mai 1808.

**« Le maire précise qu'il avait été obligé de prêter sa maison jusqu'à ce jour pour servir de maison commune (loyer 25 f par an)**

**... qu'il fallait penser à l'avenir, qu'il était possible que le maire qui pourrait lui succéder ne soit pas logé de manière à faire le sacrifice d'un appartement pour servir de chambre commune »**

**« que les travaux, se multiplient de jour en jour, que le maire ne pouvant y suffire, qu'il croyait convenable de prendre un secrétaire pour faire les écritures et répondre au public. »**



# NOTRE HISTOIRE

## La mairie-école

Par sa loi du **28 juin 1833**, le ministre de l'instruction publique F Guizot demande aux communes de plus de 500 habitants d'entretenir une école primaire de garçons.

Cette loi va influencer le contenu de la réunion du Conseil Municipal du **16 février 1834** :

« L'achat d'un local pour mairie apparaît nécessaire...

Ayant un terrain assez vaste près de l'Eglise, très convenable à construire un local dans lequel et d'après les plans et devis qui seront demandés au sieur Chauvet.

On réunirait :

- 1 salle et cabinet pour le maire
- 1 logement pour un instituteur
- 1 logement du garde champêtre
- 1 corps de garde auquel serait joint une petite prison ou violon »

Le **15 avril 1834**, un nouveau projet est discuté : Un terrain de 11 ares et 2 petites habitations proposées par M. Chapel « au canton » des Roches Neuves.

Le **7 décembre 1834**

« Le maire invite à prendre connaissance de l'offre faite par Mme Mayaud-Lagarde de vendre une portion de sa maison avec cave, cour et sorties de jardin, le tout au centre bourg pour y établir une mairie, l'école primaire avec logement pour l'instituteur et le logement de garde. »

Le marché conclu pour 9 500 f annule les projets précédents.



## ET LES AMÉNAGEMENTS SUCCESSIFS

L'ampleur accrue des fonctions dévolues aux municipalités a rendu la mairie originelle trop petite pour contenir les bureaux et les services.

Ces 5 dates rappellent les plus grands changements :

**1884** : La construction de la nouvelle école de garçons (actuelle salle Mariane) laisse libre la salle de classe incluse dans la mairie.

**1973** : À la suite de l'achat de la maison Hulin, la salle ci-dessus occupée par la société de musique est de nouveau libre.

**1980** : La construction du groupe scolaire public, rue des Rogelins, permet de libérer la classe enfantine (actuelle salle Mariane).

**1985** : Suite à la désaffectation du logement de l'instituteur, le 1<sup>er</sup> étage accueille les réunions du conseil, les archives, le cadastre, la bibliothèque pour un temps limité...

**1992** : Avec l'arrivée du matériel informatique le secrétariat s'installe à droite de l'entrée et le bureau du maire et des adjoints passe à gauche.

Support de l'administration, la mairie est la mémoire de la commune, de la propriété du sol (cadastre), des archives (gestion municipale) et de la vie des gens (état-civil).

Vieille de bientôt 2 siècles, sa façade ayant peu changé, la mairie est restée modeste, discrète même, avec un simple panneau MAIRIE sur son pignon.

Seuls le préau et la façade de la salle Mariane rappellent la présence ancienne de l'école publique.

Construction de la nouvelle école de garçons en 1884.

